

LES REINSCRIPTIONS POUR LES ACTIVITES DE LA SAISON 2026-2027 COMMENCENT A PARTIR DU LUNDI 18 MAI 2026

Pour une meilleure organisation et afin d'éviter une trop grande affluence à l'accueil, nous procéderons de la manière suivante :

1. Si vous participez actuellement aux activités suivantes :

- arts créatifs
- arts du cirque
- baby anglais
- peinture créative enfants
- double dutch
- piano

Vous pourrez vous réinscrire du lundi 18 mai au samedi 23 mai.

2. Si vous participez actuellement aux activités suivantes :

- aide aux devoirs
- anglais enfants
- danse enfants
- guitare enfants
- gym éveil
- MMA

Vous pourrez vous réinscrire du mardi 26 mai au samedi 30 mai.

3. Si, vous participez actuellement aux activités suivantes :

- gymnastique adultes
- volley-ball
- yoga

Vous pourrez vous réinscrire du lundi 1er juin au samedi 6 juin.

4. Si, vous participez actuellement aux activités suivantes :

- baby judo
- coupe couture
- dessin peinture adultes
- guitare adultes
- judo
- peinture sur soie

Vous pourrez vous réinscrire du lundi 8 juin au samedi 13 juin

IMPORTANT – BON A SAVOIR

Documents – pièces à fournir :

- Votre dernier avis d'imposition sur le revenu ou la carte de quotient établi par la ville de Colombes
- Un certificat médical d'aptitude pour les activités sportives

REGLEMENT

Le règlement se fait au moment de la réinscription :

- Soit en totalité par chèque, espèces, TTL, Pass92
- Soit en 2, 3, 4 fois (uniquement par chèque)

Une réinscription sera possible uniquement s'il n'y a plus de règlement en attente.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter **uniquement** par téléphone au **01 47 81 24 91**

Pour information, les nouvelles inscriptions commenceront à partir du **lundi 22 juin** sur rendez-vous téléphonique.

A très bientôt !
L'équipe du CSC